



Compte rendu – Réunion publique du samedi 22 novembre 2025

La séance est ouverte par **M. Pierre Site**, président du Comité de quartier Saint-Servan/Bel-Air.

Il rappelle les objectifs de cette rencontre :

- Recueillir les observations des habitants,
- Identifier les dysfonctionnements du quotidien,
- Définir des pistes d'amélioration pour renforcer l'attractivité et la qualité de vie du quartier.

La réunion est **non politique** et vise à offrir un **espace libre d'expression** aux habitants.

1. Espace public et cadre de vie

1.1. Entretien et aménagements

- Besoin de remise en état ou proposition d'équipements publics :
 - Barrières installées place Charcot sur les murets, ancien lieu de rencontre → *proposition : installer des bancs*
 - Fontaine place du Maréchal Leclerc à remettre en valeur → *proposition : circuit d'eau fermé*
 - Installation d'une boîte à livres place du Maréchal Leclerc

1.2. Propreté et dépôts sauvages

- Propreté générale jugée insuffisante
- Dépôts d'encombrants hors des zones prévues → *proposition : rétablir les collectes mensuelles d'encombrants*
- Manque d'information pour les visiteurs (Airbnb, touristes) concernant les points de collecte

1.3. Infrastructures et visibilité

- Câbles aériens jugés inesthétiques (ex : rue Jeanne Jugan) → *question : enfouissement des réseaux est-il prévu et quand ?*
- Signalisation à améliorer en particulier pour les zones de rencontre
- Modifier l'aménagement pour inciter naturellement au 20 kms/h
→ *proposition* : Entrée surélevée + panneau zone de rencontre + marquage 20 au sol + bande colorée + enlever les potelets qui matérialisent les trottoirs qui n'ont pas lieu d'être sur une zone de rencontre afin qu'un conducteur comprend immédiatement qu'il entre dans une zone partagée.



2. Circulation et sécurité routière

2.1. Zones 20 et zones de rencontre

- Règles mal comprises et/ou mal respectées. Très peu ou pas signalées
- Priorité théorique (*piétons > vélos > voitures*) jugée insuffisamment visible (manque de signalisation)

2.2. Piétons

- Passages piétons insuffisants ou peu visibles (Points sensibles : Pré Brécel, Ville Pépin, Bas-Sablons, Maréchal Leclerc)
- Cyclistes allant à contresens par logique de "trajet le plus court", suscitant des divergences d'avis

2.3. Vélos et trottinettes

- Pistes cyclables occupées par des véhicules motorisés
- Difficultés de cohabitation entre usagers (vitesse, incivilités)
- Débat sur l'autorisation de vélos à contresens rue Ville Pépin, en continuité du boulevard Clémenceau
- Dépôts anarchiques de vélos en libre-service
- Manque d'arceaux pour les vélos sur l'ensemble du quartier
- Station vélo-Mat place Bouvet non terminée (?)
- Nuisances sonores nocturnes des stations vélo mat (bips)
- Inquiétudes concernant l'usage des vélos électriques (absence de casque, deux usagers sur un vélo)
- Trottinettes rapides (jusqu'à 45 km/h) et manque de verbalisation

2.4. Automobiles

- Dépassements fréquents des limitations de vitesse
- Stationnement longue durée jugé excessif ("ventouse")
- Intérêt pour des zones de stationnement à durée limitée dans les rues commerçantes
- Rappel : les commerçants du marché ne devraient pas se garer devant les entrées de maison ou d'immeubles
- Manque d'indications vers les parkings
- Saturation de la place Constantine les jours de marché

2.5. Bus

- Difficulté de cohabitation avec les bus en particulier dans les rues Clémenceau et Ville Pépin, situées en zone de rencontre

3. Aménagement du quartier

- Barrières rue du Chapitre / Ville Pépin non compris mais dues à un arrêté de péril (présence de mэрule)
- Jours de marché : contresens rue Duperré jugé dangereux



- Entretien insuffisant du square Pré Brécel
- Améliorations appréciées au parc Bel Air (entretien, aménagement aire de jeux enfants ...)
- Décorations de Noël absentes place Bouvet → ambiance jugée “triste”
- Trottoirs du boulevard Douville appréciés pour leur caractère convivial et la qualité de l’aménagement.

4. Commerces, terrasses et vie de quartier

- Attachement aux commerces de proximité et volonté de les soutenir
- Terrasses : parfois bruyantes mais contribuant au vivre-ensemble
- Rue Ville Pépin très appréciée :
 - Diversité commerciale
 - Commerces tous occupés
 - Ambiance à taille humaine et vie de quartier animée
- Succès des événements festifs :
 - Braderie (fermeture de la rue)
 - Fête du parc de Bel Air (4 000 participants)...
- Atouts soulignés : ambiance village, convivialité

5. Point divers – Sport / Avenir de la Jeanne d’Arc

- L’avenir de la Jeanne d’Arc (2 700 adhérents) a été brièvement évoqué
- Rôle essentiel de l’association dans la vie sportive et sociale du quartier

Les habitants réaffirment leur attachement à Saint-Servan, apprécié pour son cadre de vie et son dynamisme commercial. Des préoccupations persistent toutefois : bruit, incivilités, règles de circulation mal comprises.

Priorités dégagées

- Apaiser la circulation
- Améliorer la sécurité
- Renforcer la propreté
- Valoriser l’espace public
- Organiser la cohabitation des mobilités
- Soutenir le commerce local

L’ensemble des échanges montre une volonté collective d’améliorer durablement la qualité de vie du quartier.